

Sortie ULIS

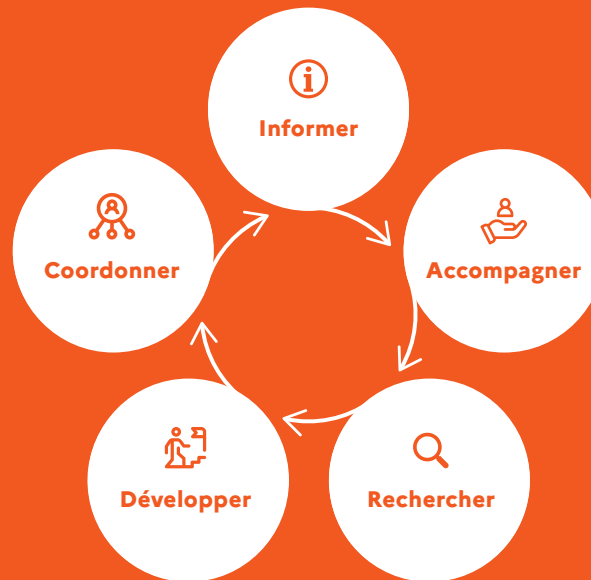


Accompagnement de la PAIP

Emploi



CDD, CDI, alternance, stage



Vous êtes :

Un jeune adulte en situation de handicap sorti d'un dispositif ULIS en lycée professionnel.

Vous souhaitez :

- poursuivre votre formation continue ou en alternance ;
- intégrer le marché de l'emploi en milieu ordinaire.

La PAIP à vos côtés pour :

- vous informer sur les missions de la PAIP et les partenaires de l'insertion professionnelles ;
- valoriser vos compétences professionnelles ;
- rechercher une entreprise, un centre de formation ;
- vous insérer dans le monde du travail ordinaire ;
- sécuriser et pérenniser l'emploi ou la formation.

Entreprises :

Vous pouvez agir en faveur de l'inclusion professionnelle des jeunes adultes en situation de handicap avec la PAIP en proposant :

- une PMSMP
- un contrat en alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation)
- un contrat aidé ou un contrat en CDD ou CDI.

Entreprises, la PAIP est à vos côtés pour :

- Vous présenter des jeunes titulaires d'une RQTH compétents et possédant de réelles qualités humaines et professionnelles.
- Vous aider à mettre en place les adaptations potentielles.
- Être votre interlocuteur privilégié dans l'accueil, intégration et le suivi des jeunes accompagnés.
- Vous permettre de répondre à votre obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH).



Qui sommes-nous ?

Un dispositif du rectorat de l'académie de Toulouse rattaché au service ASH académique (Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves en situation de Handicap), créé en 2012.

Notre rôle ?

Soutenir l'insertion professionnelle en milieu ordinaire de travail des jeunes adultes en situation de handicap, sortis des lycées professionnels, accompagnés par un dispositif ULIS (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire).

Notre objectif ?

Changer le regard sur le handicap et favoriser l'émergence d'une société inclusive.

Comment ?

Par la mise en place d'un accompagnement individualisé des jeunes inscrits dans ce dispositif, en collaboration avec l'ensemble des acteurs de droit commun (Pôle Emploi, Cap Emploi, Missions Locales) et des partenaires : AGEFIPH, FIPHFP, PRITH, CFA...).



Retrouvez nous sur notre site :

<https://www.ac-toulouse.fr/paip>

Pour nous contacter :

paip@ac-toulouse.fr

Nos partenaires



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne



Conception et réalisation :

Service communication de la Direction Régionale Académique à la Formation Professionnelle Initiale, Continue et à l'Apprentissage

Crédits : iStock

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Plateforme d'Accompagnement à l'Inclusion Professionnelle



Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap sortis des dispositifs ULIS des lycées professionnels